



**HAL**  
open science

## Des historiens peu prudents : l'enjeu historiographique de l'affaire Bompreschi, Pietrostefani, Sofri

Jean-Louis Fournel, Jean-Claude Zancarini

► **To cite this version:**

Jean-Louis Fournel, Jean-Claude Zancarini. Des historiens peu prudents : l'enjeu historiographique de l'affaire Bompreschi, Pietrostefani, Sofri. *Les Temps Modernes*, 1997, 596, pp.174-192. halshs-00755267

**HAL Id: halshs-00755267**

**<https://shs.hal.science/halshs-00755267>**

Submitted on 20 Nov 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini*

DES “ HISTORIENS PEU PRUDENTS ”.

*L'enjeu historiographique de l'affaire Bompressi, Pietrostefani, Sofri.*

Depuis le 24 janvier 1997, Ovidio Bompressi, Giorgio Pietrostefani et Adriano Sofri, trois anciens militants de Lotta Continua, groupe contestataire des années 68, sont en prison. Au terme d'un parcours judiciaire qui a duré neuf ans et vu se succéder sept procès, ils ont été condamnés à vingt-deux ans d'emprisonnement, le premier en tant qu'exécutant, les deux autres comme mandants de l'assassinat du commissaire de police Luigi Calabresi, advenu vingt-cinq ans plus tôt, le 17 mai 1972.

Ce jour-là, des inconnus abattent Luigi Calabresi, au moment où il sort de chez lui. Depuis plus d'un an, le commissaire était l'objet d'une violente campagne de presse menée en particulier par le journal *Lotta Continua*. Calabresi y était présenté comme le principal responsable de la mort mystérieuse de l'anarchiste Giuseppe Pinelli, dont le corps sans vie fut trouvé la nuit du 15 décembre 1969 dans le jardin de la Préfecture de Police de Milan où il avait été convoqué pour un interrogatoire lié à l'enquête sur le massacre de piazza Fontana — une bombe placée dans la Banque de l'Agriculture avait fait seize morts — advenu quelques jours plus tôt.

Seize ans plus tard, en juillet 1988, Leonardo Marino, un ancien ouvrier de chez Fiat qui avait milité à Lotta Continua, s'accuse du meurtre et met en cause Bompressi, Sofri et Pietrostefani : l'exécutif de Lotta Continua aurait pris la décision d'abattre le commissaire, Pietrostefani, puis Sofri, lui auraient demandé de prendre part à l'opération, Bompressi aurait tiré les deux balles mortelles, lui-même conduisant la Fiat 125 qui avait servi à commettre l'attentat. Les trois appelés en cause ont finalement été condamnés sur la foi de ces déclarations ; Leonardo Marino, bénéficie pour sa part de la prescription des faits : il est libre..

Nous sommes persuadés, pour notre part de l'innocence de Bompressi, Pietrostefani et Sofri. C'est d'ailleurs cette certitude qui nous a conduits à participer au collectif de traduction du livre de l'historien Carlo Ginzburg, *Le Juge et l'Historien. Considérations en marge du procès Sofri*, qui vient de paraître en français aux éditions Verdier. Il nous semble nécessaire de dire ici sur quelles raisons nous fondons notre conviction. L'enjeu de cette affaire est d'abord judiciaire : il s'agit en effet de savoir si Bompressi, Pietrostefani et Sofri, condamnés sans preuves, doivent rester pendant 22 ans en prison pour un crime qu'ils n'ont pas commis. Mais cet enjeu est également historique : en attribuant à Lotta continua la responsabilité du premier meurtre politique de l'extrême gauche, on peut justifier la thèse des “ extrémismes opposés ” et faire débiter en 1972 le processus de mise en place du “ terrorisme rouge ”, en établissant une ligne de continuité absolue entre ce dernier et les groupes radicaux et contestataires nés de la révolte étudiante de 1967-1968 et de son rapprochement avec les luttes ouvrières de “ l'automne chaud ”, en 1969, dans le Nord de l'Italie. On voit d'emblée que cette lecture-là de l'histoire peut être appréciée tant par

ceux qui tiennent à effacer les responsabilités particulières de l'extrême droite et d'une partie de l'appareil d'Etat dans ce qui fut nommé " la stratégie de la tension " que, d'un tout autre bord et pour de tout autres raisons, par les tenants et militants de la ligne de passage à la lutte armée, qui peuvent ainsi revendiquer une filiation sans véritables ruptures.

Dans cette affaire, l'édifice de l'accusation repose entièrement sur les déclarations de l'appelant en cause, Leonardo Marino : aucun autre élément n'a pu être relevé à la charge des inculpés, aucun autre témoignage n'est venu renforcer les accusations de Marino. D'ailleurs, le juge instructeur Antonio Lombardi en convenait lorsqu'il écrivait, au terme de l'instruction, dans son verdict d'août 1989, que les déclarations de Marino étaient " la source dominante de preuve de ce procès ". Il faut reconnaître que l'auto-accusation de Marino — et, partant, ses accusations contre ses trois ex-camarades — avait, en elle-même, du poids ; pourquoi en effet un homme s'accuserait-il spontanément d'avoir participé à un meurtre, si ce n'est pour soulager sa conscience ?

Carlo Ginzburg s'est attaché à montrer, en partant d'une analyse minutieuse des actes de l'instruction et du premier procès, qu'il est bien difficile de parler de la crédibilité du " repentir " Marino. Ses aveux ne sont pas spontanés : au cours des débats du premier procès, le 20 février 1990, l'adjudant des carabinieri Emilio Rossi, déclare au procès que Marino s'est présenté devant lui à Ameglia non le 19 — date avancée par Marino et confirmée par les enquêteurs lors de l'instruction — mais le 2 juillet 1988. Et on apprend alors que des discussions ont eu lieu pendant ces dix-sept jours entre Marino et de hauts officiers des carabinieri, en particulier avec le lieutenant-colonel Umberto Bonaventura, spécialiste reconnu de la lutte anti-terroriste. Ses déclarations sont parfois contradictoires (il donne quatre versions successives de la rencontre au cours de laquelle Sofri lui aurait confirmé la décision de Lotta continua d'assassiner Calabresi) ; elles peuvent être manifestement fausses (il décrit un itinéraire faux pour la fuite de la voiture qu'il était censé conduire ; il se trompe d'ailleurs sur la couleur de cette voiture) ; elles s'opposent sur des points centraux à celles de témoins oculaires de l'assassinat du commissaire Calabresi (la plupart de ces derniers ont affirmé qu'il y avait une femme au volant, aucun n'a vu la marche arrière que Marino affirme avoir faite) et sont contredites par de nombreux témoins cités par les défenseurs de Bompreschi, Pietrostefani et Sofri (sur la possibilité même d'une rencontre Marino-Sofri à Pise, sur la présence de Bompreschi dans sa ville le jour de l'assassinat du commissaire).

Au terme de son analyse, Carlo Ginzburg peut donc conclure : " selon toute probabilité, Marino ment ; sans aucun doute, Marino a été cru. Le procès contre Adriano Sofri et ses coïnculpés s'est conclu en première instance sur une erreur judiciaire. Je dis erreur, car pour parler de dol (qui en ce cas impliquerait aussi, nécessairement, un complot), il faut des preuves irréfutables. Je n'en ai pas. Pourtant, il est selon moi indéniable que les enquêteurs d'abord, les magistrats de la cour d'assises de Milan ensuite, fourvoyés par les aveux mensongers de Marino, ont été induits en erreur ".

La question est bien celle-là : comment est-il possible que la plus grande partie des magistrats qui ont eu à juger l'affaire aient cru Marino ? Tous ne l'ont pas fait. Les magistrats de la cour de cassation (octobre 1992) n'y crurent pas, qui annulèrent le verdict précédent pour “ vices graves de méthode et de logique ”, ni ceux qui, lors du renvoi en appel de décembre 1993, rendirent un verdict d'acquiescement de tous les inculpés (y compris, donc, Marino). Mais les autres reprirent à leur compte la thèse de la crédibilité de Marino, malgré ses “ petites erreurs et imprécisions ” présentées comme des preuves supplémentaires de sa bonne foi ; après le procès de décembre 1993 (qui avait conclu à l'acquiescement), l'un des juges, favorable à la thèse de la culpabilité, avait même rédigé les attendus du verdict de telle façon qu'ils soient forcément annulés par la Cour de Cassation. Y avait-il une autre “ source de preuve ” pour inciter la majorité des juges à passer par-dessus contradictions et incohérences et à fonder sur des déclarations au moins douteuses la condamnation de trois hommes ? Cette autre “ source de preuve ” c'est la certitude que la responsabilité politique de l'assassinat de Calabresi peut être attribuée à Lotta continua, que cette responsabilité politique était allée de pair avec la mise en place d'une structure clandestine illégale. Les juges qui ont prêté foi aux déclarations de Marino l'ont fait en partant de ce jugement préconçu, fondé sur une certitude politique, sur une lecture de l'histoire récente de l'Italie qui fait de l'assassinat de Calabresi le début de ce que l'on nommera par la suite le “ terrorisme rouge ” et du groupe Lotta continua l'initiateur de ce processus. Même s'il n'est pas impossible de penser que cette attitude se fonde tout simplement — et trivialement — sur la conjonction de plusieurs désirs de vengeance, individuels ou de groupe, plus que sur une volonté politique délibérée ou un “ complot ”, le résultat de la condamnation des trois anciens militants de Lotta continua n'en constitue pas moins une réécriture de l'histoire.

Pour dire avec netteté que la condamnation de Bompresi, Pietrostefani et Sofri est un déni de justice, il suffit d'en être arrivé à ce point d'analyse. C'est ce que fait Carlo Ginzburg quand il déclare que les magistrats ont tort “ lorsqu'ils prétendent démontrer, sur la base de circonstances fournies par le contexte et en l'absence de la moindre confirmation extérieure, que des comportements individuels déterminés ont effectivement existé. Cela signifie glisser tacitement (et indûment) du plan de la simple possibilité à celui de l'assertion de fait ; du conditionnel à l'indicatif. C'est une bourde logique, paradoxalement fondée sur un abus de la fameuse “ preuve logique ” (qu'il serait plus juste d'appeler “ preuve contextuelle ”). Mais par rapport aux bourdes des historiens, celles des juges ont des conséquences immédiates et plus graves. Elles peuvent amener à condamner des innocents. ” Mais au-delà de cette première — et fondamentale — remarque, peut-on adhérer à l'analyse du contexte historico-politique faite par les juges qui ont condamné les trois anciens militants de Lotta continua ?

Il faut repartir de l'attentat de Piazza Fontana. Le 12 décembre 1969, au plus fort des luttes ouvrières de l' “ automne chaud ”, quatre attentats frappent à Rome l'Autel de la Patrie et la Banque Nationale du Travail, et à Milan la Banque

Commerciale et la Banque de l'Agriculture, à piazza Fontana. La bombe de piazza Fontana fait seize morts. La police, les autorités gouvernementales et la grande presse proclament aussitôt que les anarchistes sont responsables. Le préfet de Milan, Liberio Mazza, télégraphie aussitôt au président du Conseil, Mariano Rumor : “ hypothèse probable dirige enquête vers groupes anarchisants ”. Le commissaire Calabresi fit des déclarations semblables à la presse : “ c’est l’œuvre d’extrémistes de gauche, sur ce point nous ne pouvons avoir aucun doute ” (déclaration reprise dans *La Stampa* et *Il Messaggero*). C’est donc d’emblée une “ piste rouge ” qui est suivie par la police et la justice. Vingt-sept militants anarchistes sont aussitôt arrêtés. Le 15 décembre 1969, l’un d’eux, le cheminot Giuseppe (Pino) Pinelli meurt en tombant du quatrième étage de la préfecture de police de Milan — où se trouve le bureau du commissaire Luigi Calabresi ; il était illégalement détenu et interrogé depuis plus de trois jours. La préfecture de police soutient dans un premier temps qu’il s’est jeté par la fenêtre — en criant “ c’est la fin de l’anarchie ” — à cause des preuves accablantes contre lui et un autre anarchiste, Pietro Valpreda.

Tout le monde n’est pas convaincu par cette version du suicide de Pinelli et de la responsabilité dans l’attentat du groupe anarchiste dont faisait partie Valpreda, “le 22 mars ” — qui jusqu’à ce moment avait, pour seules actions violentes, tenté de briser les vitrines de la Fiat (viale Manzoni et via Bissolati) et celles du journal *Il Messaggero*, sans y parvenir car la police, dont un agent était infiltré dans le groupe, était à chaque fois présente sur les lieux. Parmi ceux qui se déclarent persuadés que Pinelli ne s’est pas suicidé et que le massacre de piazza Fontana n’est pas à attribuer aux anarchistes mais aux fascistes et à des éléments de l’appareil d’Etat (notamment aux services secrets), il y a Lotta continua, dont le journal commence à la fois une violente campagne de dénonciation du commissaire Calabresi, considéré comme responsable de la mort de Pinelli, et une enquête sur *la strage di stato* (“ le massacre d’Etat ”). Nous reviendrons plus loin sur la campagne de Lotta continua contre Calabresi, ses modalités, son sens et ses conséquences. Nous voulons d’abord rappeler brièvement ce que fut cette période où l’Italie vécut au rythme imposé par ce qui fut nommé “ la stratégie de la tension ”.

L’attentat de Piazza Fontana ne fut que le premier d’une série d’attentats aveugles qui frappèrent l’Italie de 1969 à 1974 : le 31 mai 1972, trois carabinieri sont tués par l’explosion d’une voiture piégée à Peteano ; le 24 mai 1974, piazza della Loggia à Brescia une bombe explose au cours d’un meeting syndical, causant 8 morts et 94 blessés ; le 4 août 1974, une bombe placée dans le train Italicus explose, à la hauteur de San Benedetto Val di Sambro : il y a 12 morts et plus de cent blessés. A ce jour, à l’exception de celui de Peteano dont l’auteur s’est dénoncé à la justice en 1984, ces attentats restent impunis, malgré de nombreux procès et des commissions d’enquêtes parlementaires. Ce qui paraît certain, c’est l’existence d’une volonté de déstabilisation de l’Italie, visant à l’instauration d’un régime autoritaire, s’appuyant sur les forces armées, sans doute inspiré par le régime grec des colonels (qui prennent le pouvoir en avril

1967). Ces entreprises de déstabilisation culmineront dans une tentative avortée, mais réelle, de coup d'Etat : le “ golpe ” dirigée par le prince Junio Valerio Borghese, lancé la nuit du 7 décembre 1970 et mystérieusement arrêté tout aussitôt. Les acteurs de ces tentatives de faire basculer l'Italie vers un régime fort sont des militants de la droite radicale, qui bénéficient de la complicité parfois active de membres des services secrets, des forces de l'ordre, voire de la magistrature, qui les aident parfois directement ou se contentent de les protéger, en leur permettant de s'enfuir à l'étranger ou en brouillant les pistes. On put souvent établir des liens entre ces militants de la droite radicale et de leurs amis dans l'appareil d'Etat et la loge maçonnique P2 dirigée par Licio Gelli. Une des méthodes suivies consistait dans l'infiltration des milieux de l'extrême gauche et dans la réalisation d'actions pouvant être attribuées à ces derniers.

Il n'est évidemment pas possible de retracer ici, fût-ce à grands traits, l'histoire de cette stratégie de la tension ; il existe en italien un important ouvrage de synthèse, fondé en particulier sur une étude minutieuse des actes judiciaires, écrit par Franco Ferraresi, professeur de sociologie politique à l'université de Turin, *Minacce alla democrazia. La destra radicale e la strategia della tensione in Italia nel dopoguerra*, Milan, Feltrinelli, 1995 (sur piazza Fontana, p. 173-218). Nous nous contenterons ici d'analyser quelques exemples qui mettent en évidence les méthodes des militants de la droite radicale et leurs liens avec des éléments de l'appareil d'Etat, en suivant quelques uns des avatars de l'affaire de Piazza Fontana, qui à ce jour n'a pas encore de conclusion judiciaire malgré une série de procès qui se sont suivis de 1972 à 1991.

La faiblesse de la piste anarchiste apparut rapidement : il était en effet difficilement crédible qu'un groupe d'une dizaine de membres, infiltré à la fois par la police et par un militant néo-fasciste (Mario Merlino), incapable jusqu'alors de briser des vitrines sans que la police ne soit déjà sur les lieux, ait soudainement trouvé la capacité logistique de placer des bombes en quatre endroits différents, dans deux villes éloignées de plusieurs centaines de kilomètres. Par ailleurs, le seul témoignage à charge contre Valpreda — celui d'un chauffeur de taxi qui déclara l'avoir conduit piazza Fontana — était entaché d'une grave irrégularité : avant de le confronter à des suspects, on lui avait montré une photographie de Valpreda en lui précisant qu'il s'agissait de la personne qu'il devait reconnaître (Ferraresi, p. 178).

Parallèlement à la poursuite de l'instruction contre Valpreda et le groupe anarchiste “ 22 mars ”, apparaissait une piste néofasciste consécutive à la découverte d'un dépôt d'armes et d'explosifs, lié à un groupe de Padoue animé par Franco Freda et Giovanni Ventura. Ce groupe avait commis vingt-deux attentats à l'explosif entre avril et août 1969 (rectorat de Padoue, Banca Nazionale delle Comunicazioni à Milan, attentats dans des trains au mois d'août). Ce groupe collaborait avec un groupe romain néo-fasciste dirigé par Stefano Delle Chiaie, et était en contact avec un collaborateur des services secrets italiens, Guido Giannettini. L'enquête sur ce groupe fut d'abord menée à Treviso par le juge Giancarlo Stiz puis à Milan par Emilio Alessandrini et Gerardo D'Ambrosio. Elle mit en évidence les ressemblances entre la série d'attentats commis par le groupe

padouan en avril-décembre 1969 et les bombes du 12 décembre, dont celle de piazza Fontana. Elle établit par exemple que Franco Freda avait acheté cinquante minuteurs de la même marque et du même type que ceux utilisés pour les attentats ; qu'un maroquinier de Padoue avait vendu quelques jours avant l'attentat quatre sacs de la même marque et du même modèle que ceux qui avaient été utilisés pour le transport des bombes. L'enquête sur le groupe padouan se heurta à de nombreuses difficultés. Pasquale Juliano, commissaire de police de Padoue, qui avait commencé l'enquête sur le groupe de Freda dès les premiers attentats d'avril 1969 fut suspendu de ses fonctions pendant dix ans ; on chercha à discréditer le principal témoin à charge contre Ventura, Guido Lorenzon, qui fut présenté comme un mythomane par la police de Trévisé ; les informations sur les sacs de voyage vendus à Padoue ne furent transmis aux juges en charge de l'affaire qu'en septembre 1972 (et parce que l'information avait donné lieu à un article de journal) ; les résultats d'une expertise allemande prouvant que les fragments des sacs de voyage étaient bien du même type que ceux du magasin de Padoue ne furent transmis aux juges que trois ans plus tard ; pour des motifs de sécurité sans doute plausibles, on avait fait sauter immédiatement la bombe déposée à la Banque commerciale italienne, piazza della Scala à Milan, et qui n'avait pas explosé, mais on fit également sauter — sans prévenir les magistrats chargés de l'enquête et sans prélever d'échantillon — l'explosif stocké par Ventura : aucun des fonctionnaires de police impliqués dans ces actes de brouillage des pistes ne fut même interrogé. Quant aux services secrets italiens (le SID) leur intervention fut peut-être encore plus grave : ils offrirent en effet leur protection à deux des inculpés, Marco Pozzan, un des membres du groupe de Freda, et Guido Giannettini, collaborateur rétribué du SID. Le premier, après avoir donné des signes de fléchissement et fourni des renseignements sur une réunion, du 18 avril 1969, où la stratégie politique du groupe aurait été définie (il s'agissait " de profiter de la tension politique et sociale pour prendre des initiatives susceptibles de l'intensifier ", selon le verdict de Catanzaro, 1979, cité par Ferraresi, p. 190), se rétracta et disparut : après lui avoir fourni un passeport, le SID l'avait fait partir en Espagne où l'on perdit sa trace. Quant à Giannettini, le SID refusa de fournir quelque information que ce soit aux magistrats en se retranchant derrière le secret militaire (en juillet 1973, réponse du général Miceli, chef du SID ; en octobre 1973, même réponse de l'amiral Henke, prédécesseur de Miceli à la tête du SID). En avril 1973, les services secrets aidèrent Giannettini à s'enfuir en France et continuèrent à lui envoyer des fonds jusqu'en avril 1974, alors même qu'un mandat de capture avait été émis contre lui, pour complicité avec Freda et Ventura dans l'attentat de Piazza Fontana, dès janvier 1974. Enfin la façon dont se déroula la procédure judiciaire, montre qu'au sein de la magistrature également une lutte se déroulait entre ceux qui voulaient faire la vérité sur piazza Fontana et ceux qui étaient prêts à brouiller délibérément les pistes. Il suffira de souligner les longueurs de la procédure, les contradictions dans les jugements successifs, les renvois d'une cour à l'autre, impliquant à chaque fois le redémarrage des procédures (il y eut quatre instructions !) : à ce jour, la justice n'a pas encore dit qui était responsable de cet acte et de la stratégie qui l'a amené. Des éléments

nouveaux ont été trouvés, très récemment, à la suite d'une enquête menée depuis 1988 sur le groupe néofasciste Ordine nuovo par le juge Guido Salvini, de Milan, et rapportée dans le livre de Fabrizio Calvi et Frédéric Laurent, *Piazza Fontana*, Mondadori, 1997. L'instruction met nettement en lumière les rapports des néofascistes italiens avec l'Aginter Presse (ce groupe, formé par d'anciens militaires français de l'OAS et dirigé par Yves Guillou ex-capitaine du 11<sup>e</sup> Choc), était basé au Portugal, puis, après la révolution des œillets, en Espagne) et avec les services secrets américains liés à l'OTAN. Il y avait bien, conclut le juge Salvini, une stratégie de déstabilisation de l'Italie, pensée et planifiée, sur le modèle de la prise de pouvoir par les colonels grecs en 1967. Trente ans après les faits, les responsables de la stratégie de la tension vont peut-être enfin être jugés dans une salle d'audience italienne<sup>1</sup>.

L'affaire de piazza Fontana fut emblématique de l'existence, dans l'appareil d'Etat lui-même, de forces politiques ayant la volonté de brouiller les cartes, de faire passer le "noir" pour le "rouge" et de pousser ainsi à une déstabilisation de l'Italie qui aurait pu la faire basculer du côté de formes autoritaires de gouvernement. Ce ne fut pas la seule tentative en ce sens ; il vaut la peine de s'attarder sur l'attentat de Peteano, qui se déroula quelques jours après l'assassinat de Calabresi. La première piste suivie par l'enquête désignait en effet Lotta continua comme responsable de la mort des trois carabinieri de Peteano et liait l'assassinat de Calabresi et la voiture piégée de Peteano : dans les deux cas, les enquêteurs voyaient une intervention d'un groupe illégal mis en place par Lotta continua et le choix d'une ligne de lutte armée par le groupe. Les révélations mettant en cause Lotta continua auraient été faites par un militant d'extrême gauche — Marco Pisetta — au colonel des carabinieri de Trento, Michele Santoro. Ce dernier déclara devant les juges que cette responsabilité d'avoir désigné Lotta continua comme responsable du massacre ne lui incombait pas et que d'ailleurs il n'y avait pas eu de déclaration de Pisetta en ce sens ; en revanche il accusa formellement le général des carabinieri Palumbo, d'avoir lancé volontairement cette fausse piste puis d'avoir envoyé des directives visant à bloquer la piste mettant en cause l'extrême droite. En 1984, Vincenzo Vinciguerra, militant du groupe Ordine nuovo, se rendit à la justice en revendiquant la conception et la réalisation de l'attentat ; il avait voulu, déclara-t-il alors, mener une action de guerre qu'il fallait replacer "dans une logique de rupture avec la stratégie qui était alors suivie par des forces soi-disant

---

<sup>1</sup> On remarquera qu'au cours de l'enquête des voix se sont élevées au sein même de la magistrature pour que le juge Salvini soit dessaisi du dossier (sous le prétexte que depuis 1974 l'affaire de Piazza Fontana était du ressort de la cour de Catanzaro) : l'un des auteurs de la polémique publique (dans un article publié par le *Corriere della Sera* du 15 novembre 1995) était le substitut du procureur Pomarici, qui avait mené, avec le juge Lombardi, l'instruction ayant abouti au renvoi en jugement de Bompressi, Pietrostefani et Sofri avant d'être le procureur du premier procès qui avait conclu à leur culpabilité.



de droite qui suivaient en fait une stratégie dictée par des centres de pouvoir nationaux et internationaux situés au sommet de l'Etat ". Il précisa que, selon lui, les enquêteurs savaient dès 1972 qu'il fallait suivre une piste noire et connaissaient même l'identité des coupables ; l'instruction confirma que des actes précis de brouillage des pistes avaient été commis : ainsi, alors qu'un adjudant des carabinieri avait retrouvé près du lieu de l'attentat trois douilles de calibre 22 (qui avaient été tirées par un pistolet appartenant à un militant d'Ordine nuovo d'Udine), ses supérieurs lui dirent " de les jeter car ça ne servait à rien " ; le procès-verbal où l'adjudant avait indiqué sa trouvaille fut remplacé par un autre ne mentionnant pas le calibre des douilles qui, d'ailleurs, ne furent plus jamais retrouvées.

A la suite des déclarations de Vinciguerra, les collaborateurs directs du général des carabinieri Palumbo dans l'affaire de Peteano — les colonels Michele Santoro et Dino Mingarelli — furent condamnés pour avoir sciemment brouillé les pistes ; Palumbo était mort au cours de la procédure judiciaire. Ainsi était démontrée l'inanité des accusations portées contre Lotta continua sur ce point ; certes, la démonstration de l'absence de lien entre l'assassinat de Calabresi et l'attentat de Peteano n'implique pas, à elle seule, la non-participation de Lotta continua au meurtre du commissaire. Elle en fait du moins un acte isolé, anormal, dans la parodie des actes de violence politique " rouge " : il ne fut jamais revendiqué, contrairement à la pratique ultérieure constante des groupes d'extrême gauche italiens ayant " choisi la lutte armée " et, avant les " aveux " de Marino, dont on a vu quelle crédibilité on pouvait leur accorder, jamais aucune information précise ne fut recueillie à son endroit (malgré les interrogatoires nombreux visant son élucidation dont furent l'objet les nombreux repentis d'extrême gauche); enfin, il est en décalage chronologique avec les actions armées du " terrorisme rouge " et, plus encore, en décalage idéologique avec les positions maintes fois réaffirmées de Lotta continua quant à l'usage de la violence armée.

Une des raisons invoquées par Leonardo Marino pour expliquer la décision de Lotta continua fut que les dirigeants du groupe craignaient la fuite de leurs militants vers les Brigades rouges : il s'agissait de montrer que ces dernières n'avaient pas le monopole de la violence révolutionnaire (S. Tarrow, *Democrazia e disordine*, Roma-Bari, Laterza, 1990, p. 247). On est là dans la pure téléologie. En 1972, les Brigades rouges n'avaient fait qu'une seule action d'envergure : l'enlèvement pendant quelques heures, à bord d'une fourgonnette, d'un dirigeant de la Sit-Siemens, l'ingénieur Macchiarini (3 mars 1972) ; encore cette action s'inscrivait-elle dans une logique de l'action symbolique qui, bien que s'insérant dans une stratégie envisageant à terme la lutte armée révolutionnaire, ne prévoyait pas l'usage volontaire des armes : l'enlèvement de Macchiarini était une action de propagande, il s'agissait de le photographier avec un écriteau au cou et un pistolet braqué sur la tête (après lui avoir expliqué que c'était un geste " symbolique " et que sa vie n'était pas en jeu). " Sur l'écriteau — explique Curcio, *A visage découvert*, Paris, Lieu commun, 1993, p. 85 —, sous le sigle des Brigades rouges, nous avons écrit : Tu mords et tu fuis. Rien ne restera impuni. Frappes-en un pour

en éduquer cent. Tout le pouvoir au peuple armé. ” Avant cette action, les Brigades rouges s’étaient contentés, selon les termes mêmes de Curcio (*ibid.*, p. 82) “ de brûler de vieilles bagnoles [de petits chefs] et des pneus Pirelli ”. Par ailleurs, en cette même année 1972, les BR, à la suite de l’arrestation et des déclarations de Marco Pisetta, échappèrent de peu à une arrestation massive : “ En ce mois de mai 1972 — c’est encore Curcio qui parle (*ibid.*, p. 87) — les forces de l’ordre ont été à un cheveu de tous nous prendre. S’ils l’avaient fait, les Brigades seraient mortes à la naissance. Mais au contraire, c’est à partir de ce moment-là qu’elles sont devenues un groupe armé, provisoirement en déroute, mais vraiment clandestin. ” Cette déclaration illustre plusieurs points : que les BR ne se considéraient pas alors comme un groupe armé clandestin, et, plus généralement, que le processus de passage des groupes d’extrême gauche à la violence politique s’est fait par phases successives, souvent en réponse à une situation imposée par la répression policière. Donatella Della Porta, qui a consacré plusieurs ouvrages au “ terrorisme rouge ” (notamment *Social Movements, Political Violence, and the State*, Cambridge University Press, 1995) met en évidence, en prenant en compte l’ensemble des actions des BR ce processus *step by step* du passage vers la violence armée ; elle insiste également sur la logique interne à la clandestinité (vols à main armée pour financer l’organisation, actions de vengeance, liquidation des “ traîtres ”...) qui finit par l’emporter sur l’idée même de départ, à savoir la volonté d’amener le peuple à prendre en main lui-même la lutte armée contre l’Etat et le capitalisme. Les BR du début des années 70 ne devaient pas forcément donner naissance au groupe armé clandestin qui, après avoir abattu Moro, se lance dans une fuite en avant qui les amène à “ frapper au cœur de l’Etat ” ; penser que la naissance des BR comme groupe préconisant la lutte armée impliquait déjà cette parabole, ce serait oublier les conjonctures concrètes, les nécessités du moment, la politique de l’Etat, l’existence même de la stratégie de la tension et ses conséquences sur les décisions globales et individuelles d’un tel groupe. Ainsi, il faut attendre 1974, pour avoir une nouvelle action importante, qui refonde l’existence des BR, cette fois-ci en tant que groupe armé capable de s’attaquer à l’Etat et déterminé à la faire : c’est l’enlèvement du juge Sossi, gardé pendant 55 jours ; toutefois il ne s’agit pas encore de prendre l’initiative de tuer de sang froid un “ ennemi ”. Le juge Sossi est finalement libéré sans contrepartie et il faut attendre 1976 pour le premier assassinat politique délibérément choisi (assassinat du juge Coco à Gênes, le 8 juin 1976). C’est d’ailleurs après un des attentats imputables à la “ stratégie de la tension ”, celui du 24 mai 1974, piazza della Loggia à Brescia, que les BR déclarent que le temps est désormais venu d’assumer complètement la violence armée.

Il est donc bien difficile de soutenir qu’une des raisons qui aurait pu déterminer Lotta continua en 1972 à abattre le commissaire Calabresi aurait été une sorte de rivalité avec les Brigades rouges. D’autant que la ligne de Lotta continua vis-à-vis de la violence révolutionnaire était bien différente de celle des tenants de la lutte armée ; ceux-ci, même lorsqu’ils mènent des actions au fond symbolique, ont en tête qu’il s’agit d’une pédagogie, que le terme du processus est

la lutte armée révolutionnaire et que, pour prévoir le moment de ce passage, il faut nécessairement prévoir la mise en place de secteurs avancés de la lutte militaire, prévoir d'emblée la possibilité et la nécessité de structures clandestines. La ligne de Lotta continua est, pour sa part, fondée sur l'idée de la participation au mouvement, sur la nécessité d'être réellement, à tout instant à la tête des masses, de participer en première ligne aux conflits ouvriers et sociaux; selon les dirigeants de Lotta continua, il s'agissait d'être à l'écoute — et à la tête — d'un processus croissant de luttes ouvrières et populaires, de partir des expériences avancées de la lutte. Dans un tel contexte, la vision rétrospective de l'un des dirigeants de l'organisation, Guido Viale (*Il Sessantotto*, Milano, Mazzotta, 1978, p. 213) pouvait présenter Lotta continua comme n'ayant “ ni idéologie, ni théorie, ni structures organisationnelles, ni discipline de parti, ni programme ”. Cette évidente tendance à une pensée “ movimentista ”, privilégiant la participation aux conflits à la mise sur place de formes d'organisation, n'empêche évidemment pas la réflexion sur la violence d'être présente dans Lotta continua; comme dans la plupart des groupes d'extrême gauche de formation marxiste, on y estime que la violence peut être l'accoucheuse nécessaire d'une société nouvelle. Cette affirmation théorique n'implique pas le passage nécessaire à une stratégie fondée sur la violence politique et on ne saurait, pour répondre à la question du rapport à la violence, faire l'économie des analyses précises de conjonctures.

Il est au moins clair qu'à plusieurs moments importants où la question se pose, la position vis-à-vis de la violence réelle — indépendamment donc de l'affirmation théorique de la nécessité historique de la violence, liée à l'idée même de révolution — établit une distinction entre violence de masse et violence d'avant-garde et tend à se méfier de cette dernière, au nom du lien nécessaire avec le mouvement social. Le premier de ces moments est précisément lié à la position du groupe par rapport aux premières actions des Brigades rouges (notamment l'incendie aux entrepôts Pirelli de Lainate). Un article du 2 avril 1971, écrit par Sofri et intitulé “ Violence bourgeoise et violence révolutionnaire ”, précise qu'il ne faut pas juger les actions dans l'abstrait, mais se référer à l'usage politique qui en a été fait ; en présentant leurs actions comme un embryon de lutte armée, les Brigades rouges, estime Sofri, n'ont pas analysé correctement “ la phase de lutte ” qui est “ une phase d'offensive prolétarienne, mais certainement pas sur le plan militaire et certainement pas telle qu'elle puisse permettre et garantir le développement d'une activité militaire, même gérée uniquement au niveau d'une avant-garde ”. L'article insiste ensuite sur l'exigence de ne pas considérer la violence comme un instrument neutre, de soumettre tout choix la concernant aux masses et de ne jamais se laisser aller à “ réduire la victoire du programme révolutionnaire à ses termes militaires ”. On sent poindre une grande méfiance vis-à-vis d'une possible militarisation de la pensée et de l'action qui risquerait de faire oublier la dimension sociale des luttes. Cette méfiance amènera Lotta continua à rompre avec le travail en direction des prisonniers de droit commun, qu'elle avait pourtant contribué à constituer en tant que sujets politiques, devant le développement d'un groupe armé issu du mouvement des prisonniers (les NAP, “ noyaux armés prolétariens ”). Lors de son congrès de 1975, le groupe avait

ouvertement refusé la violence d'avant-garde en déclarant dans un texte programmatique “ la ligne de masse doit être rigoureusement appliquée au problème de la force... considérer le problème de la force comme un problème séparé signifie mettre le fusil au poste de commandement ”. L'année suivante, à Rimini, la question de la violence et du refus de “ mettre le fusil au poste de commandement ”, conjugué à une forte contestation des femmes de Lotta continua qui introduisent les problématiques féministes — notamment l'idée que “ ce qui est personnel est politique — au sein du groupe incitent le groupe dirigeant de LC, et particulièrement Sofri, à auto-dissoudre l'organisation : désormais, la gestion “ qui se mouvait sur une sorte de ligne médiane ” (ce sont des termes de Sofri, *Memoria*, p. 215, qui les applique “ à nombre de choses que j'écrivais alors ”) des contradictions d'une organisation toujours à l'écoute des luttes sociales mais incapable (comme, semble-t-il, toutes les organisations révolutionnaires occidentales de cette époque) de se libérer des héritages avant-gardiste de la pensée révolutionnaire, était ressentie comme impossible. Il faut noter qu'il ne fallut pas attendre longtemps pour qu'une partie (faible numériquement, il est vrai, puisque Donatella Della Porta dénombre 75 anciens militants de Lotta continua sur les 800 “ terroristes rouges ” arrêtés dont elle a étudié les dossiers judiciaires ; in Tarrow, p. 249) des ex-militants fassent le choix de la violence politique, en fondant le groupe Prima linea (dont le nom fait allusion aux militants du service d'ordre, qui dans les manifestations et les affrontements étaient en effet en “ première ligne ”). Ce groupe agit de fin 1976 à 1980 et tue dix-huit personnes. On l'a présenté comme “ une tentative d'insérer dans la lutte armée un dessein “ movimentista ” et spontanéiste ” (S. Zavoli, *La Notte della Repubblica*, Milano, Mondadori, 1992, p. 369), ce qui amène ses militants à ne pas choisir a priori la clandestinité et à rester en contact avec “ le mouvement ” : on reconnaît là, mais en quelque sorte inversés, le lien et la tension entre écoute du mouvement de masse et aspirations avant-gardistes qui caractérisaient Lotta continua.

Les réactions de Lotta continua à la mort de Pinelli en 1969, puis à l'assassinat de Calabresi en 1972 sont d'ailleurs marquées par cette ambiguïté de fond. Comme la plupart des organisations et des individus qui relèvent de la sensibilité d'extrême gauche, voire de gauche, Lotta continua ne croit pas à la thèse d'un suicide de Pinelli. LC décide alors de mener une violente campagne de presse présentant Calabresi comme le responsable de la mort de l'anarchiste. “ Pinelli était la victime ostentatoire et finale d'une machination qui avait déposé — contre nos luttes et nos espoirs, contre l'humanité en laquelle nous avons confiance — la bombe de piazza Fontana — écrit Sofri en 1990 dans son mémoire (p. 114) — [...] Qui allait pouvoir le racheter de la violence absolue et de l'infamie sinon nous, auteurs inconsiderés d'un mouvement en haine duquel il était devenu une victime sacrificielle ? ” Le but premier et ouvertement affirmé de ces attaques réitérées c'est d'amener le commissaire à porter plainte contre le journal pour diffamation, ce afin que l'affaire de la mort de Pinelli soit évoquée en justice. C'est de fait ce qui se passe : en 1970, le commissaire porte plainte contre le journal. Le procès s'ouvre en octobre 1970 mais il est interrompu en avril 1971,

au moment même où la cour venait de décider l'exhumation du corps de Pinelli, afin d'effectuer de nouvelles expertises. En effet, l'avocat de Calabresi récuse le président de la cour qui avait exprimé publiquement sa certitude de la culpabilité du commissaire. En automne de la même année, cette fois-ci sur la base d'une plainte de Licia Pinelli, veuve du défunt, une procédure judiciaire est rouverte contre Calabresi et d'autres fonctionnaires de la préfecture de police de Milan. Cette procédure se terminera en 1975 par un verdict prononcé par le juge instructeur D'Ambrosio qui repoussera à la fois la thèse du meurtre et celle du suicide et avancera celle du "malaise actif" consécutif à "la série de stress auxquels il avait été soumis" et que le juge précisera en rappelant que Pinelli avait été détenu au-delà de la période légale du "fermo di polizia", qu'à plusieurs reprises on l'avait trompé en affirmant qu'il y avait des preuves de sa participation à l'attentat et que Valpreda avait pour sa part avoué les faits. Cela dit, Sofri reconnaît lui-même dans son mémoire, que, parallèlement à cette volonté de parler haut et crûment afin de rendre possible l'apparition de la vérité, "des choses cruelles et féroces furent dites", que la campagne de presse, par une sorte de trivialisation de la dénonciation, par habitude et banalisation des attaques et des injures, devint "une persécution, un lynchage, une agonie distillée" (ce sont des mots de Sofri, p. 115).

Cette dualité, on la retrouve encore dans la réaction de Lotta continua à l'assassinat de Calabresi, présentée comme une véritable revendication par l'accusation durant le procès. L'éditorial du journal, rédigé par Sofri, ne disait pas que le meurtre du commissaire était "un acte de justice prolétarienne", comme on le prétendit. La formulation exprimait, dans ses circonvolutions rhétoriques, ses réticences et ses affirmations de principe, l'ambiguïté de fond que nous avons déjà présentée : "l'homicide politique n'est certainement pas l'arme décisive pour l'émancipation des masses [...] de même que l'action armée clandestine n'est certainement pas la forme décisive de la lutte de classe dans la phase que nous traversons. Mais ces considérations ne peuvent absolument pas nous inciter à déplorer la mort de Calabresi, acte dans lequel les exploités reconnaissent leur propre volonté de justice" (*Lotta continua*, 18 mai 1972). Position théorique défensive, qui hésite à l'évidence entre une analyse politique négative de l'assassinat (il est clair que le rédacteur de l'éditorial estime que ce ne sont pas de tels actes qu'il faut faire dans la situation actuelle; position évidente si l'on pense au gros titre de la dernière page du journal ce même jour : "l'encerclement policier ne fera pas reculer la lutte de masse") et l'impossibilité de le condamner après l'affirmation répétée de la responsabilité de Calabresi dans la mort de Pinelli.

A ce jour, donc, on peut dire que, malgré la décision de justice qui frappe sans preuve Bompreschi, Pietrostefani et Sofri, l'assassinat de Calabresi reste un mystère. Il nous semble avoir montré qu'on pouvait exclure qu'à ce moment-là de la situation politique italienne Lotta continua (ou d'ailleurs tout autre organisation d'extrême gauche, même celle qui mettaient en place dès lors une pédagogie du passage à la lutte armée) ait pu prendre la décision d'accomplir un assassinat politique qui aurait signifié l'imminence et la nécessité du passage à la lutte

armée. Il reste donc deux possibilités : celle d'une action d'extrême droite (justifiée par les enquêtes de Calabresi sur un trafic d'armes dont cette dernière était bénéficiaire, cette piste "noire" est renforcée par la non-revendication du meurtre et la pratique fréquente d'agir de telle façon que les attentats perpétrés puissent être attribués aux "rouges") ; celle d'une action isolée de militants d'extrême gauche. Cette dernière hypothèse ne peut, en l'état actuel des connaissances, être exclue : l'assassinat de Calabresi aurait été alors le signe avant-coureur de la trajectoire d'une partie d'une génération "marquée" — comme le rappelle Sofri (*Memoria*, p. 118) — par deux expériences fondamentales, fortes et opposées : celle de 68 (et du 69 ouvrier dans les grandes villes du Nord) d'une part ; piazza Fontana, Pinelli, Valpreda de l'autre. L'allégresse et la mort, la luminosité et le trouble, la confiance et la peur, la cordialité et le sentiment de persécution : la première expression de l'âme sombre du mouvement.

Vingt-cinq ans après ces faits, les groupes clandestins ont définitivement perdu la "guerre" qu'ils voulaient mener contre l'Etat italien, mais à l'intérieur de celui-ci les forces qui ont tenté d'utiliser — voire de provoquer — cette guerre pour instaurer un Etat autoritaire semblent bien avoir elles aussi échoué. Dès les années 80 ont été dévoilées les trames de la loge maçonnique P2 (Propaganda 2), dirigée par Licio Gelli et utilisée pour noyauter les principaux lieux de décision de la société et de l'Etat (magistrature, services secrets, armée, médias, milieux économiques). Après la chute du mur, a été révélée l'existence d'une structure clandestine anti-communiste (nommée Gladio) mise en place après la Seconde Guerre mondiale par les services américains. Plus généralement, l'écroulement de l'URSS a été décisif pour lever le veto américain à toute participation communiste au gouvernement italien. C'est dans ce nouveau contexte politique qu'a pu se développer à partir de février 1992 une série d'enquêtes (*Mani pulite*), menées en particulier par des magistrats de Milan, concernant d'abord la corruption des dirigeants puis s'élargissant à tous les liens illégaux entre les milieux économiques et politiques ; par la suite, ont été aussi prouvées les relations, souvent dénoncées, entre les partis de gouvernement, notamment la Démocratie chrétienne, et la "criminalité organisée" (Mafia, Camorra, N'drangheta). Tout cela dans une conjoncture européenne marquée par les pressions de Bruxelles pour inciter l'Italie à normaliser ses pratiques budgétaires et économiques, dans la perspective de l'instauration de la monnaie unique.

Il semble donc bien que l'Italie, sous la pression de cette conjoncture complexe, puisse désormais couper avec les formes de l'agir politique qui avaient permis la stratégie de la tension et l'émergence du terrorisme. Mais la nécessité et la volonté de refonder une "seconde république" ne peut aller de pair ni avec l'amnésie ni avec l'acceptation de formes du fonctionnement judiciaire qui avaient précisément servi à masquer les responsabilités politiques et personnelles des années noires de la "première république". En condamnant Bompresi, Pietrostefani et Sofri certains juges ont réécrit l'histoire de ces années ; ils ont fait mine de croire (ou ont cru) les allégations douteuses de Marino au nom de la responsabilité politique qui, selon eux, découlait de la campagne de presse de

Lotta continua contre le commissaire Calabresi. C'était à la fois oublier leur rôle de juges, soumis au régime de la preuve, et analyser les faits historiques de façon unilatérale — se comporter, selon les termes de Carlo Ginzburg, “ en historiens peu prudents ”.

Jean-Louis FOURNEL et Jean-Claude ZANCARINI\*

\* C'est délibérément que nous n'avons pas évoqué dans cet article une autre importante affaire politico-judiciaire liée aux “ années de plomb ”, dont on a parlé en France ces derniers mois à l'occasion de la décision de Toni Negri de rentrer en Italie pour se constituer prisonnier. A l'origine, l'arrestation de nombreux militants de l' “ Autonomie ouvrière ”, dont Negri, le 7 avril 1979, relève d'une construction judiciaire (le “ théorème Calogero ”, du nom du juge qui fut à l'initiative de ces mises en détention en supposant une liaison organique entre la structure clandestine “ militaire ” des Brigades Rouges et la direction “ politique ” de l'Autonomie) qui n'est pas sans analogie avec celle que nous avons dénoncée plus haut : ici aussi la “ preuve logique ” l'emporte sur les preuves tout court. Mais la comparaison s'arrête là. Comme on l'aura compris à nous lire, la conjoncture politique n'est pas la même en 1972, à un moment où aucun groupe d'extrême gauche n'a pris la décision de faire de la violence armée le fondement même de son action politique, et en 1979, quand, après l'enlèvement puis l'assassinat de Moro, une partie non négligeable des militants d'extrême gauche ont fait le choix de la lutte armée contre l'Etat. La différence est aussi évidente en ce qui concerne la situation au moment de la mise en route des procédures judiciaires : en 1979, on est en plein dans la guerre entre l'Etat et les groupes ayant choisi la lutte armée ; au moment où commence l'affaire Bompresi, Pietrostefani et Sofri cette guerre-là est finie, et elle s'est terminée par une défaite des tenants de l'assaut contre l'Etat. Parler de l'affaire du 7 avril 1979 aurait donc impliqué de parler d'une autre conjoncture politico-historique, de faire une autre histoire que celle que nous avons esquissée.